

## ATTESTATION

**Je soussigné :** .....(nom du vétérinaire)  
Exerçant à : .....(adresse du vétérinaire)  
Tél..... Fax.....

### Certifie :

**\* Avoir personnellement vérifié le tatouage n° :** .....

Nom et affixe du chien : .....

N° du L.O.F. : .....

Nom du père : .....

Nom de la mère : .....

Né(e) le : .....

Appartenant à M. et/ou Mme : .....

Adresse : .....

Tél..... Fax.....

**\* Et avoir pratiqué la radiographie de dépistage de la dysplasie de la hanche sur cet animal :**

- Sans préparation (\*)

- Sous sédation (\*).....(N.D. du sédatif)

- Sous anesthésie générale (\*).....(N.D. de l'anesthésique)  
(Rayer les mentions inutiles et compléter éventuellement par le médicament utilisé)

Fait à .....(lieu), le.....(date)

**Le résultat de la lecture sera communiqué à la S.C.C. et j'autorise le Club à utiliser et à publier celui-ci.**

Signature et cachet du vétérinaire - Signature du propriétaire

Nous vous rappelons que pour obtenir l'homologation des titres de trialer, de Champions des Field-Trial (Printemps, Automne, et de Travail), de Champion de Conformité au Standard, ainsi que pour la cotation des géniteurs (à partir de 2 points 1er choix),

il est indispensable que votre Vizsla soit degré A ou B pour les poils ras, et les poils durs.

**Seules les radios effectuées après l'âge de 12 mois seront acceptées pour lecture.**

**Les radiographies doivent être identifiées par marquage indélébile dans le film et les mentions requises sont les suivantes :**

> Nom du chien avec affixe > Numéro de tatouage. > Nature du poil. > Date de naissance.

> Date de prise de la radiographie. > Race et sexe. > Côté droit ou gauche. > Nom du vétérinaire.

Votre vétérinaire devra, en plus, vous fournir une attestation, certifiant qu'il a lu, lui-même, le numéro de tatouage de votre chien directement sur l'animal (voir ci-dessous).

La radiographie et l'attestation du vétérinaire sont à envoyer à :

**Aquivet - Dr Jacques DRAPE**

**Clinique vétérinaire - Parc d'activité Mermoz - Rue de la Forêt - 33320 EYSINES**

Vous devez y joindre une grande enveloppe timbrée pour le retour de la radiographie et un chèque de : 25 € à l'ordre du Dr DRAPE. Le délai de lecture est d'environ 1 mois.

Faites parvenir au plus tôt au secrétariat une photocopie du résultat de lecture du Dr Drape et du pedigree, pour enregistrement à la S.C.C.

**VIZSLA CLUB DE FRANCE - Nathalie PARENT, Présidente**  
**11, rue Jules FERRY - 59127 WALINCOURT**